**Fondations**

1. La définition de fondation peut varier selon les législations nationales. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) utilise la définition suivante :
2. Une fondation est une institution sans but lucratif ayant un objectif déclaré et une source de revenus délimitée qui offre des subventions ou gère des programmes. Les sources d’actif des fondations comprennent les dotations, les revenus réalisés, la combinaison de collectes de fonds publics et privés, les fiducies, les dons de familles, les dons communautaires, et de sources religieuses, institutionnelles et d’autres sources récentes comme la production participative. Parmi les autres possibilités de dons philanthropiques, citons : les fonds conseillés par les donateurs, les dons directs, les personnes fortunées, les cercles de donateurs et autres.
3. Reconnaissant le rôle croissant des fondations dans le développement, le PNUD aborde ses relations avec les fondations au-delà de la mobilisation des ressources et se concentre sur le développement de partenariats. En général, quatre types de collaborations peuvent être décrits comme suit :
4. Établir et entretenir un réseau de contacts au sein de la communauté des fondations afin de partager les connaissances et l’expertise et mener des efforts de plaidoyer conjoints. Dans de tels cas, le PNUD reconnaît que les fondations offrent souvent une mine d’informations dans des domaines spécifiques comme la gouvernance, l’environnement ou le VIH/sida. Par conséquent, le PNUD travaille avec elles pour utiliser leur expertise et leurs connaissances. Ces partenariats sont susceptibles d’améliorer sensiblement la qualité et la portée des programmes du PNUD.
5. Une relation « donateurs-bénéficiaires », où les fondations accordent des subventions au PNUD à l’appui de projets spécifiques du PNUD qui correspondent à des priorités communes.
6. Définition commune des interventions et financement parallèle. Une fondation et le PNUD définissent conjointement des objectifs communs et conviennent d’un financement parallèle des activités. Il s’agit d’un type rare de collaboration où une fondation souhaite mettre à profit ses propres connaissances et réseaux, ainsi que le financement de priorités communes et partagées. Cette modalité a un potentiel pour les objectifs de développement durable à condition que les fondations s’alignent sur les programmes de développement nationaux et infranationaux, utilisent le cadre des objectifs de développement durable pour la planification et le suivi, et qu’il existe des mécanismes de responsabilisation établis pour suivre la contribution des partenaires aux résultats conjoints.
7. Soutenir le renforcement des capacités des fondations communautaires. Se référer aux [procédures d'engagement des OSC des politiques et procédures régissant les programmes et opérations](http://content.undp.org/go/userguide/partnerships/formalizing/cso/?lang=en#top) (POPP) appropriées.
8. Il existe deux catégories de fondations avec lesquelles le PNUD établit principalement des partenariats : les fondations privées et les fondations publiques.
9. **Les fondations privées** sont des organismes non gouvernementaux sans but lucratif qui reçoivent des fonds ou des dotations d’une seule source, généralement un particulier, une famille ou une entreprise. Ces fondations ne participent pas activement à des collectes de fonds et ne sollicitent pas de soutien financier public. Elles peuvent octroyer des subventions dans de nombreux domaines ou limiter leur soutien à un ou deux domaines. Elles peuvent également opérer au niveau local, national ou international. Il existe deux types distincts de fondations privées : les fondations indépendantes et les fondations d’entreprise :
10. Les fondations indépendantes sont des organismes octroyant des subventions créés pour soutenir des activités caritatives spécifiques. La [Fondation Bill & Melinda Gates](%20https%3A//www.gatesfoundation.org/fr/%20), la [Fondation Ford](http://www.fordfoundation.org/) et le [Fonds Rockefeller Brothers](http://www.rbf.org/) en sont des exemples.
11. Les fondations d’entreprise sont des organismes indépendants octroyant des subventions qui entretiennent des liens étroits avec la société fournissant les fonds. Certaines entreprises ont des programmes de dons directs plutôt que des fondations ; d’autres ont les deux. La [Fondation Coca-Cola](http://www.thecoca-colacompany.com/citizenship/foundation_coke.html) et la [Fondation Nike](http://www.nikefoundation.org/index.html) en sont des exemples.
12. **Les fondations publiques** octroient souvent des subventions à d’autres groupes sans but lucratif. Plutôt que d’être soutenues par une source unique (particulier, famille, entreprise), les fondations publiques recueillent des fonds auprès de nombreuses sources pour soutenir leurs activités d’octroi de subventions. La [Fondation des Nations Unies](%20http%3A//www.unfoundation.org/french-index.html) et la [Charities Aid Foundation](http://www.cafonline.org/) en sont des exemples.
13. Les fondations communautaires sont un sous-groupe d’organismes de bienfaisance publics d’octroi de subventions et elles desservent habituellement une région géographique précise. Leurs actifs proviennent de fonds créés par de multiples donateurs et, sur le plan opérationnel, elles sont similaires à des fondations privées. La [Kenya Community Development Foundation](http://kcdf.or.ke/) et la [Osaka Community Foundation](http://www.osaka-community.or.jp/) en sont des exemples.

**Évaluation et formalisation des fondations**

1. Des détails sur l’évaluation et la formalisation des partenariats avec les fondations peuvent être obtenus dans les tableaux de procédures.

**Suivi des partenariats avec les fondations**

1. La plupart des fondations exigent des rapports descriptifs et financiers sur les subventions et les contributions qu’elles accordent. Des exigences précises en matière de publication de l’information sont stipulées dans la lettre ou l’accord de subvention, notamment les informations requises et les échéances fixées par le donateur. La publication de l’information est efficace lorsque ces dispositions sont respectées de façon adéquate ; elle favorise également une relation de confiance et prolongée avec la fondation pour de futures collaborations.
2. Le processus de publication de l’information est donc l’un des jalons les plus importants de la vie d’un projet, car il reflète la manière dont les fonds ont été dépensés, et démontre les compétences du PNUD en tant qu’organisation et partenaire. Il est donc très important de veiller à ce que les dispositions de l’accord conclu avec la fondation soient pleinement prises en compte, et à ce que les rapports soient présentés de façon exhaustive, claire, exacte et opportune.

***Disclaimer:*** *This document was translated from English into French. In the event of any discrepancy between this translation and the original English document, the original English document shall prevail.*

***Attention :*** *En cas de divergence entre les textes français et anglais de cette politique, le texte anglais fait foi, sauf disposition expresse écrite contraire.*

**Spanish****|****French****|****English**

Page Content

Structure Element - Description